



## **ÉTATS FINANCIERS**

**Pour la période initiale de 349 jours terminée le**

**31 juillet 2013**

(en dollars canadiens)



# Raymond Chabot Grant Thornton

## Rapport de l'auditeur indépendant

**Raymond Chabot Grant Thornton**  
S.E.N.C.R.L.  
Bureau 2000  
Tour de la Banque Nationale  
600, rue De La Gauchetière Ouest  
Montréal (Québec) H3B 4L8

Aux actionnaires de  
Les Métaux Canadiens Inc.

Téléphone : 514 878-2691  
Télécopieur : 514 878-2127  
[www.rcgt.com](http://www.rcgt.com)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société Les Métaux Canadiens Inc., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 juillet 2013 et l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice initial de 349 jours terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère

raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Opinion**

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société Les Métaux Canadiens Inc. au 31 juillet 2013 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice initial de 349 jours terminé à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

### **Observation**

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui indique que la société a un déficit de 524 860 \$ au 31 juillet 2013. Cette situation, conjuguée aux autres points exposés dans la note 2, indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*<sup>1</sup>

Montréal  
Le 8 novembre 2013

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A115879

# Les Métaux Canadiens Inc.

## État de la situation financière

Au 31 juillet 2013

(en dollars canadiens)

	<b>2013</b>
	<b>\$</b>
<b>ACTIF</b>	
<b>Courant</b>	
Encaisse	644 003
Autres débiteurs [note 6]	30 398
Frais payés d'avance	2 117
	<u>676 518</u>
<b>Non courant</b>	
Actifs d'exploration et d'évaluation [note 7]	53 557
Immobilisations corporelles [note 8]	3 892
	<u>57 449</u>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<u>733 967</u>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>	
<b>Courant</b>	
Comptes créditeurs et frais courus	59 759
	<u>59 759</u>
<b>Total du passif</b>	<u>59 759</u>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	
Capital social [note 9]	824 436
Bons de souscription [note 9]	291 805
Options [note 10]	82 827
Déficit	<u>(524 860)</u>
<b>Total des capitaux propres</b>	<u>674 208</u>
<b>TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES</b>	<u>733 967</u>
<b>Hypothèse de la continuité d'exploitation [note 2]</b>	

Au nom du conseil d'administration

/s/ Stéphane Leblanc Directeur

/s/ Guy Chamard Directeur

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers.

# Les Métaux Canadiens Inc.

## État du résultat global

Pour la période initiale de 349 jours terminée le 31 juillet 2013

(en dollars canadiens)

	<b>2013</b>
	<b>\$</b>
<b>Dépenses</b>	
Frais généraux et d'administration <i>[note 13]</i>	(509 873)
Frais d'exploration généraux	<u>(14 987)</u>
<b>Perte nette avant impôt</b>	(524 860)
Charge d'impôt différé <i>[note 12]</i>	<u>-</u>
<b>Perte nette et résultat global de la période</b>	<u>(524 860)</u>
<b>Perte nette de base et diluée par action <i>[note 11]</i></b>	(0,05)

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers.

**Les Métaux Canadiens Inc.**  
**État des variations des capitaux propres**  
**Pour la période initiale de 349 jours terminée le 31 juillet 2013**

(en dollars canadiens)

	Nombre d'actions ordinaires en circulation	Capital social \$	Bons de souscription \$	Options \$	Déficit \$	Total des capitaux propres \$
<b>Solde au 17 août 2012</b>	-	-	-	-	-	-
Perte nette et résultat global de la période	-	-	-	-	(524 860)	(524 860)
	-	-	-	-	(524 860)	(524 860)
Émission d'actions par placements privés (note 9)	10 941 414	362 264	-	-	-	362 264
Émission d'actions – IPO (note 9)	5 399 832	809 975	-	-	-	809 975
Bons de souscriptions (note 9)	-	(266 750)	266 750	-	-	-
Frais d'émission d'actions (note 9)	-	(93 798)	-	-	-	(93 798)
	-	-	-	-	-	-
Émission de bons aux courtiers (note 9)	-	(25 055)	25 055	-	-	-
Émission d'actions pour l'acquisition de propriétés minières (note 9)	1 800 000	37 800	-	-	-	37 800
Paiements à base d'actions (note 13)	-	-	-	82 827	-	82 827
	<u>18 141 246</u>	<u>824 436</u>	<u>291 805</u>	<u>82 827</u>	<u>-</u>	<u>1 199 068</u>
<b>Solde au 31 juillet, 2013</b>	<u>18 141 246</u>	<u>824 436</u>	<u>291 805</u>	<u>82 827</u>	<u>(524 860)</u>	<u>674 208</u>

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers.

**Les Métaux Canadiens Inc.**  
**Tableau des flux de trésorerie**  
**Pour la période initiale de 349 jours terminée le 31 juillet 2013**

(en dollars canadiens)

	<b>2013</b>
	<b>\$</b>
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>	
Perte nette de la période	(524 860)
Ajustements au titre des éléments suivants :	
Amortissement des immobilisations corporelles <i>[note 8]</i>	1 203
Charge d'impôt différé <i>[note 12]</i>	-
Paielements à base d'actions	82 827
	<u>(440 830)</u>
Variation des éléments hors caisse du fond de roulement	
Autres débiteurs	(19 805)
Frais payés d'avance	(2 117)
Comptes créditeurs et frais courus	59 759
	<u>(402 993)</u>
<b>Flux de trésoreries liés aux activités d'exploitation</b>	<u>(402 993)</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	
Augmentation des frais d'exploration et d'évaluation	(26 350)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 095)
	<u>(31 445)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<u>(31 445)</u>
<b>ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	
Émission de capital social <i>[note 9]</i>	1 172 239
Frais d'émission d'actions <i>[note 9]</i>	(93 798)
	<u>1 078 441</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<u>1 078 441</u>
<b>Variation nette de l'encaisse</b>	644 003
Encaisse au début de la période	-
	<u>644 003</u>
<b>Encaisse à la fin de la période</b>	<u>644 003</u>
<b>Information additionnelle sur les opérations hors caisse</b>	
Acquisition d'actifs d'exploration et d'évaluation par l'émission d'actions	37 800
Crédits d'impôt remboursables en réduction des actifs d'exploration et d'évaluation	10 593

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers.

# **Les Métaux Canadiens Inc.**

## **Notes annexes aux états financiers**

**Pour la période initiale de 349 jours terminée le 31 juillet 2013**

---

(en dollars canadiens)

### **1 NATURE DES ACTIVITÉS**

Les Métaux Canadiens Inc. (ci-après la « Société ») se spécialisent dans l'acquisition, l'exploration et l'évaluation de propriétés minières. La Société a été constituée en vertu de la Loi sur les sociétés par actions (Québec) le 17 août 2012. L'adresse du siège social, qui est aussi l'établissement principal, est le 1200 avenue McGill College, suite 1240, Montréal (Québec), Canada. La Société se spécialise dans l'exploration de l'or dans des sites miniers situés dans la région de Matagami (Québec), Canada.

### **2 CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION**

Les états financiers ci-joints ont été établis sur la base de l'hypothèse de la continuité d'exploitation, qui considère que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et de régler ses passifs dans le cours normal des affaires. Dans son évaluation visant à déterminer si l'hypothèse de continuité d'exploitation est appropriée, la direction tient compte de toutes les données disponibles concernant l'avenir, qui représente au moins, sans s'y limiter, les douze mois suivant la fin de la période de présentation.

La direction est consciente, en faisant cette évaluation, qu'il existe des incertitudes importantes en lien avec des événements et des conditions qui jettent un doute important quant à la capacité de la Société d'assurer la continuité de son exploitation et, par conséquent, de la pertinence de l'utilisation des principes comptables applicables à une société en continuité d'exploitation. Ces états financiers ne reflètent pas les ajustements à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux dépenses et aux classifications de l'état de la situation financière qui seraient nécessaires si l'hypothèse de continuité d'exploitation s'avérait inappropriée. Ces ajustements pourraient être importants.

Pour la période terminée le 31 juillet 2013, la Société a enregistré une perte nette et un déficit accumulé de 524 860 \$. Outre les besoins habituels de fonds de roulement, la Société doit obtenir les fonds qui lui permettront de respecter ses objectifs en vigueur au titre des programmes d'exploration et d'effectuer le paiement de ses frais généraux et d'administration. Au 31 juillet 2013, la Société disposait d'un fonds de roulement de 616 759 \$ en considérant une encaisse de 644 003 \$. La direction estime que ces fonds ne seront pas suffisants pour répondre aux obligations et engagements de la Société. Tout manque à gagner pourrait être pallié de différentes façons dans l'avenir, incluant, sans s'y limiter, l'émission de nouveaux titres de capitaux propres. Étant donné que la Société n'a pas encore déterminé si les propriétés minières et les frais d'exploration reportés enferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement, la Société n'a pas généré de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. La récupération du coût des actifs d'exploration et d'évaluation, et des autres actifs corporels et incorporels, est sujette à certaines conditions : la découverte de réserves économiquement recouvrables, la capacité de la Société à obtenir le financement nécessaire pour poursuivre l'exploration, l'évaluation, le développement, la construction et ultimement, la cession de ces actifs.

Au cours de la période terminée le 31 juillet 2013, la Société a complété des placements privés totalisant 1 172 239 \$ pour financer ses travaux d'exploration et son fonds de roulement. Malgré le fait que la direction ait réussi à obtenir du financement, rien ne garantit qu'elle réussira à obtenir d'autres financements dans l'avenir.

### **3 GÉNÉRALITÉS ET CONFORMITÉ AUX IFRS**

Les présents états financiers pour la période initiale de 349 jours terminée le 31 juillet 2013 ont été approuvés par le conseil d'administration et autorisés en vue de leur publication le 8 novembre 2013.

Les états financiers de la Société ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

# **Les Métaux Canadiens Inc.**

## **Notes annexes aux états financiers**

### **Pour la période initiale de 349 jours terminée le 31 juillet 2013**

---

(en dollars canadiens)

#### **4 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les principales méthodes comptables utilisées dans la préparation de ces états financiers sont résumées ci-après.

##### **Base d'évaluation**

Les présents états financiers ont été préparés selon la base du coût historique.

##### **Monnaie fonctionnelle et de présentation**

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, qui est également la monnaie fonctionnelle.

##### **Normes, modifications et interprétations de normes publiées qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptées de façon anticipée par la Société**

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes, modifications et interprétations des normes existantes ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptées de façon anticipée.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la Société au cours de la première période débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et sur les modifications et les interprétations, qui sont susceptibles d'être pertinentes pour les états financiers de la Société, est fournie ci-après. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers de la Société.

##### **IFRS 9 Instruments financiers (IFRS 9)**

L'IASB vise à remplacer intégralement l'IAS 39 Instruments financiers : comptabilisation et évaluation (IAS 39) par IFRS 9. À ce jour, les chapitres traitant de la comptabilisation, du classement, de l'évaluation et de la décomptabilisation des actifs et passifs financiers ont été publiés. Ces chapitres sont en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015. Les chapitres traitant de la méthodologie de dépréciation et de la comptabilité de couverture sont toujours en cours d'élaboration. De plus, en novembre 2012, l'IASB a publié un exposé-sondage visant à apporter des modifications limitées au modèle de classement des actifs financiers d'IFRS 9 afin de traiter des questions d'application. La direction de la Société n'a pas encore déterminé l'incidence que cette nouvelle norme aura sur ses états financiers. La direction ne prévoit cependant pas adopter IFRS 9 avant que tous les chapitres du projet de remplacement aient été publiés et qu'elle puisse déterminer toutes les incidences de ces changements.

##### **IFRS 13 Évaluation de la juste valeur (IFRS 13)**

IFRS 13 clarifie la définition de la juste valeur et fournit des directives connexes ainsi que des informations plus exhaustives quant aux évaluations à la juste valeur. Elle n'a aucune incidence sur les éléments qui doivent être présentés à la juste valeur. IFRS 13 s'applique à titre prospectif aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. La direction examine actuellement ses méthodologies d'évaluation en vue de se conformer aux nouvelles exigences et n'a pas encore terminé son évaluation de leur incidence sur les états financiers de la Société.

# **Les Métaux Canadiens Inc.**

## **Notes annexes aux états financiers**

**Pour la période initiale de 349 jours terminée le 31 juillet 2013**

---

(en dollars canadiens)

### **Instruments financiers**

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction, à l'exception des actifs et des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont initialement évalués à la juste valeur.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués ultérieurement comme il est indiqué ci-après.

### **Actifs financiers**

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers, , sont classés comme prêts et créances au moment de la comptabilisation initiale.

Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat sont présentés dans les charges financières ou les produits financiers, si applicable.

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. L'encaisse fait partie de cette catégorie d'instruments financiers.

#### *Dépréciation d'actifs financiers*

Tous les actifs financiers sauf ceux à la juste valeur par le biais du résultat net font l'objet d'un test de dépréciation au moins à chaque date de clôture. Les actifs financiers sont dépréciés lorsqu'il existe des indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur.

Une indication objective de dépréciation pourrait inclure :

- des difficultés financières importantes de la part de l'émetteur ou du débiteur;
- une rupture de contrat telle qu'un défaut de paiement des intérêts ou du principal;
- la probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière de l'emprunteur.

### **Passifs financiers**

Les passifs financiers de la Société comprennent les comptes créditeurs et frais courus.

Les passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges d'intérêts sont présentées dans les charges financières, le cas échéant.

# **Les Métaux Canadiens Inc.**

## **Notes annexes aux états financiers**

**Pour la période initiale de 349 jours terminée le 31 juillet 2013**

---

(en dollars canadiens)

### **Résultat de base et dilué par action**

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, lesquelles englobent les options d'achat d'actions et les bons de souscription. Au fin de ce calcul, il faut considérer que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au cours moyen du marché au début de la période ou à la date d'émission des actions ordinaires potentielles si elle est ultérieure.

### **Crédits d'impôt remboursables**

La Société a droit à des crédits d'impôts remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et à des crédits de droits remboursables selon la Loi sur l'impôt minier. Ces crédits d'impôt ont été comptabilisés en réduction des dépenses d'exploration engagés et en fonction des estimations de la direction. La Société comptabilise ces crédits d'impôt lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les crédits seront recouvrés et accordés et que la Société respectera les conditions connexes.

### **Actifs d'exploration et d'évaluation**

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale de dépôts de minéraux ayant un potentiel économique. Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés en résultat au moment où ils sont engagés.

Lorsque les servitudes légales d'exploration et d'évaluation ont été obtenues, tous les coûts liés à l'acquisition des droits miniers, les options d'acquérir de tels droits (convention d'options) et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés minières, diminués des crédits d'impôt et de droits remboursables liés à ces dépenses, sont imputés au coût des actifs d'exploration et d'évaluation.

Les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation qui sont capitalisées incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage ainsi que les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale.

Les différents coûts sont capitalisés au coût de l'actif d'exploration et d'évaluation, propriété minière par propriété minière, jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins le cumul des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est considérée pour ces actifs durant la phase d'exploration et d'évaluation.

S'il était établi que la viabilité d'une propriété minière n'est pas assurée ou si la propriété minière était abandonnée, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable, l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat net.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante sont alors transférés dans les immobilisations corporelles dans la catégorie Actifs miniers en construction. Avant le transfert, les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation, et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat net avant le reclassement.

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés minières dans lesquelles elle détient un intérêt

# Les Métaux Canadiens Inc.

## Notes annexes aux états financiers

### Pour la période initiale de 349 jours terminée le 31 juillet 2013

(en dollars canadiens)

financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût moins le cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le coût comprend tous les coûts engagés initialement pour acquérir ou construire une immobilisation corporelle, tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction ainsi que les coûts engagés ultérieurement pour l'accroître ou la remplacer partiellement.

L'intégration de coûts dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle cesse lorsque l'actif se trouve à l'endroit et dans l'état nécessaire pour être exploité de la manière prévue par la direction.

L'amortissement est comptabilisé selon le mode linéaire afin de réduire le coût jusqu'à la valeur résiduelle estimée, tout en imputant une charge constante sur la durée d'utilité de l'actif. L'amortissement d'un actif commence dès qu'il est prêt à être mis en service, c'est-à-dire dès qu'il se trouve à l'endroit et dans l'état nécessaire pour pouvoir exploiter de la manière prévue par la direction. La période d'amortissement est la suivante :

	<u>Durée d'utilité</u>
Équipement informatique	3 ans

La valeur résiduelle, le mode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revus au moins à la fin de chaque exercice financier.

La valeur comptable d'une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsque aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Le profit ou la perte résultant de la décomptabilisation d'une immobilisation corporelle est inclus dans le résultat lors de la décomptabilisation de l'élément.

#### Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation et des immobilisations corporelles

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation tandis que d'autres sont testés au niveau d'une unité génératrice de trésorerie.

Lorsque surviennent des événements ou changements indiquant que les montants comptabilisés ne pourront être recouverts, un actif d'exploration ou une unité génératrice de trésoreries est alors soumis à un test pour fins de dépréciation.

Des tests de dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation sont effectués projet par projet, chaque projet représentant une seule unité génératrice de trésorerie. Un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation l'indiquent, mais généralement lorsqu'une de ces circonstances se présente :

- Le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;

# Les Métaux Canadiens Inc.

## Notes annexes aux états financiers

Pour la période initiale de 349 jours terminée le 31 juillet 2013

---

(en dollars canadiens)

- Aucune dépense d'exploration et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée;
- Aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la Société a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique;
- Un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

De plus, si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante doivent être soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés dans les immobilisations corporelles.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente et de sa valeur d'utilité.

Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

### Provisions, passifs et actifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations juridiques ou implicites actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront probablement par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. Une obligation actuelle découle de la présence d'obligations juridiques ou implicites résultant d'événements passés, comme des litiges, des passifs relatifs au démantèlement, à la remise en état et autres passifs similaires, ou des contrats onéreux.

L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Les activités de la Société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement déterminables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la Société exerce généralement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Les coûts actuellement engagés pour la remise en état des sites sont présentement négligeables, compte tenu du fait que les activités de la Société sont au stade de l'exploration et de l'évaluation, et qu'ils sont capitalisés au coût des actifs d'exploration et d'évaluation lorsqu'ils sont engagés. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale seront démontrées, une provision pour restauration sera comptabilisée au coût de la propriété minière lorsqu'elle aura une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il sera probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation pourra être estimé de manière fiable.

Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé à moins qu'il n'ait été repris à l'occasion d'un regroupement d'entreprises.

Au 31 juillet 2013, la Société n'avait aucun litige et donc aucune provision n'a été comptabilisée aux états financiers.

# **Les Métaux Canadiens Inc.**

## **Notes annexes aux états financiers**

### **Pour la période initiale de 349 jours terminée le 31 juillet 2013**

---

(en dollars canadiens)

Un remboursement que la Société a la quasi-certitude de recevoir d'un tiers relativement à l'obligation est comptabilisé comme un actif distinct. Toutefois, cet actif ne doit pas être supérieur au montant de la provision y afférente.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

Les entrées probables d'avantages économiques pour la Société qui ne remplissent pas encore les critères de comptabilisation d'un actif sont traitées comme des actifs éventuels. Les actifs éventuels résultent habituellement d'événements non planifiés ou imprévus qui créent la possibilité d'une entrée d'avantages économiques pour la Société. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers - puisque cela peut conduire à la comptabilisation de produits qui peuvent n'être jamais réalisés.

#### **Impôt sur le résultat**

Lorsque applicable, la charge d'impôt comptabilisée en résultat net correspond à l'impôt différé et à l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres.

Toutefois, puisque la Société est en phase d'exploration et qu'il n'y a pas de bénéfice imposable, la charge d'impôt comptabilisée en résultat net ne correspond présentement qu'à de l'impôt différé.

Les actifs ou les passifs d'impôt exigibles comprennent les montants à payer aux administrations fiscales ou à recouvrer de ces administrations fiscales pour la période en cours et la période de présentation de l'information financière antérieure et qui n'ont pas été réglés à la date de clôture. L'impôt exigible est calculé sur le bénéfice imposable qui diffère du résultat dans les états financiers. Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif fiscal sur les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur base fiscale. Toutefois, l'impôt différé n'est pas comptabilisé au moment de la comptabilisation initiale du goodwill ou au moment de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, à moins que la transaction y donnant lieu ne soit un regroupement d'entreprises ou qu'elle ait une incidence sur le bénéfice imposable ou comptable.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont calculés, sans actualisation, selon les taux d'imposition dont l'application est attendue au cours de leur période de réalisation respective lorsque ces taux sont adoptés ou quasi adoptés avant la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que la perte fiscale ou la différence temporaire déductible sous-jacente permettra de compenser un bénéfice imposable futur. L'évaluation repose sur la prévision des résultats opérationnels futurs de la Société, ajustés pour tenir compte des produits et des charges non imposables importants et de limites particulières sur l'utilisation de toute perte fiscale ou tout crédit d'impôt inutilisés. Les passifs d'impôt différé sont toujours comptabilisés en entier.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôt exigible découlant des mêmes administrations fiscales.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôt différé sont comptabilisées en résultat à titre d'impôt différé, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, respectivement.

# **Les Métaux Canadiens Inc.**

## **Notes annexes aux états financiers**

**Pour la période initiale de 349 jours terminée le 31 juillet 2013**

---

(en dollars canadiens)

### **Capitaux propres**

Le capital social représente le montant reçu à l'émission des actions moins les frais d'émission, déduction faite de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission.

Si les actions sont émises à la suite d'exercice d'options sur actions ou de bons de souscription, ce poste comprend également la charge de rémunération antérieurement comptabilisée aux postes Bons de souscription et Options. De plus, si les actions sont émises dans le cadre d'une acquisition de propriété minière ou de tout autre actif non monétaire, les actions sont mesurées à la juste valeur à la date où l'entente est complétée.

### **Unités de placements**

Les sommes provenant d'unités de placements sont allouées entre les actions et les bons de souscription en utilisant la méthode résiduelle. Un montant est d'abord alloué aux actions selon le cours de la Bourse au moment de l'émission et tout solde résiduel est alors alloué aux bons de souscription.

### **Autres éléments des capitaux propres**

Les postes Bons de souscription et Options incluent les charges non réalisées liées aux bons de souscription et aux options d'achat d'action jusqu'à l'exercice de ceux-ci, le cas échéant.

Les résultats non distribués comprennent l'ensemble des profits et pertes non distribués de la période en cours.

### **Paiements fondés sur des actions**

La Société gère un régime de paiements fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, membres du personnel et conseillers qui y sont admissibles. Le régime de la Société n'est pas réglé en espèces.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle doit en évaluer la valeur indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

Pour les transactions effectuées avec des membres du personnel de la Société et avec des tiers fournissant des services similaires, la Société évalue la juste valeur des services reçus par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

Les paiements fondés sur des actions (à l'exception des bons de souscription aux courtiers) sont ultimement comptabilisés en résultat à la dépense ou capitalisés comme actifs d'exploration et d'évaluation selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du compte Options dans les capitaux propres. Les paiements fondés sur des actions à des courtiers dans le cas d'un financement en actions sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est comptabilisée au crédit du compte Options dans les capitaux propres.

Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les conditions d'acquisition non liées au marché font partie des hypothèses portant sur le nombre d'options qui, selon les attentes, deviendront exerçables. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours.

# **Les Métaux Canadiens Inc.**

## **Notes annexes aux états financiers**

**Pour la période initiale de 349 jours terminée le 31 juillet 2013**

---

(en dollars canadiens)

Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieurs si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

Au moment de l'exercice d'une option sur actions, les produits reçus moins les coûts de transaction directement attribuables sont portés au capital social. Les charges accumulées liées aux options sur actions comptabilisées au compte Options sont transférées au capital social.

### **Information sectorielle**

La Société présente et divulgue l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par les principaux décideurs opérationnels, c'est-à-dire le président et le conseil d'administration. Au sein de la Société, le président et le conseil d'administration ont conjointement la responsabilité d'affecter des ressources aux secteurs opérationnels et d'évaluer leur performance.

La Société a déterminé qu'il n'y avait qu'un seul secteur opérationnel, soit le secteur de l'exploration et de l'évaluation des ressources minérales.

## **5 JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES**

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges.

### **5.1 Jugements posés par la direction**

Les paragraphes qui suivent traitent des jugements importants que doit poser la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société, qui ont l'incidence la plus significative sur les états financiers.

#### **Comptabilisation des actifs d'impôt différé et évaluation de la charge d'impôt sur le résultat**

La direction évalue régulièrement les probabilités que ses actifs d'impôt différé ne se réalisent pas. Dans le cadre de cette évaluation, la direction doit déterminer s'il est probable que la Société génère ultérieurement un bénéfice imposable suffisant auquel ces pertes pourront être imputées pendant la période de report. De par sa nature, cette évaluation requiert une grande part de jugement. À ce jour, la direction n'a comptabilisé aucun actif d'impôt différé en excédent des différences temporaires imposables existantes, qui sont censées s'inverser durant la période de report (se reporter à la note 4).

#### **Continuité d'exploitation**

L'évaluation de la capacité de la Société de poursuivre sur une base de continuité d'exploitation, d'obtenir suffisamment de fonds pour couvrir ses dépenses d'opérations en cours, de remplir ses obligations pour l'année à venir, et obtenir du financement pour les programmes d'exploration et d'évaluation prévus, implique une grande part de jugement basé sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, incluant la probabilité d'événements futurs qui sont considérés comme raisonnables en tenant compte des circonstances. Se reporter à la note 2 pour de plus amples informations.

### **5.2 Sources d'incertitude relative aux estimations**

L'information sur les estimations et les hypothèses qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après. Les résultats réels peuvent différer significativement.

# Les Métaux Canadiens Inc.

## Notes annexes aux états financiers

Pour la période initiale de 349 jours terminée le 31 juillet 2013

(en dollars canadiens)

### Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses (se reporter à la note 4).

Si il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement ou de l'unité génératrice de trésorerie doit être estimée.

En évaluant la dépréciation, la Société doit procéder à certaines estimations et hypothèses concernant les circonstances futures, en particulier sur la faisabilité technique et la démontrabilité de la viabilité commerciale de l'extraction, la probabilité que les dépenses seront récupérées par l'exploitation future de la propriété ou la cession de la propriété lorsque les activités n'ont pas atteints un stade suffisant pour permettre l'évaluation de l'existence de réserve, la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire afin de compléter l'exploration et le développement, et le renouvellement des permis. Les estimations et hypothèses peuvent changer si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après la capitalisation des dépenses d'exploration et d'évaluation, des informations suggèrent que le recouvrement des dépenses est improbable, les montants capitalisés sont radiés dans l'exercice où l'information devient disponible.

Aucune perte de valeur ou reprise de perte de valeur n'a été comptabilisée pour la période considérée.

### Paiements fondés sur des actions

Pour estimer les charges liées aux paiements fondés sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et obtenir les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions ainsi que la durée de vie probable et la période d'exercice des options et des bons de souscription octroyés. Le modèle utilisé par la Société est le modèle Black-Scholes (se reporter à la note 10).

### Crédits d'impôt remboursables

Le calcul des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et des crédits de droits remboursables implique un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation ait été émis par les autorités fiscales dont ils relèvent et qu'un paiement ait été reçu. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt remboursables et aux crédits de droits remboursables, aux actifs d'exploration et d'évaluation, et aux charges d'impôt sur le résultat lors d'exercices futurs. Se reporter à la note 4 pour plus d'information.

## 6 AUTRES DÉBITEURS

	<b>2013</b>
	<b>\$</b>
Taxe sur les produits et services à recevoir	19,805
Crédits d'impôt remboursables	10,593
	<u>30,398</u>

# Les Métaux Canadiens Inc.

## Notes annexes aux états financiers

Pour la période initiale de 349 jours terminée le 31 juillet 2013

(en dollars canadiens)

### 7 ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

Les actifs d'exploration et d'évaluation capitalisés sont composés de droits miniers acquis à 100% et de dépenses d'exploration et d'évaluation, et se détaillent comme suit :

	Propriété Massicote					Total \$
	BLOCS					
	« A » \$	« B » \$	« C » \$	« D » \$	« E » \$	
<b>Droits miniers</b>						
Solde au 17 août, 2012	-	-	-	-	-	-
Acquisitions	8 669	4 217	7 029	11 559	6 326	37 800
<b>Solde au 31 juillet, 2013</b>	<b>8 669</b>	<b>4 217</b>	<b>7 029</b>	<b>11 559</b>	<b>6 326</b>	<b>37 800</b>
<b>Dépenses d'exploration et d'évaluation</b>						
Solde au 17 août, 2012	-	-	-	-	-	-
Acquisitions (a)	6 061	2 899	5 006	7 904	4 480	26 350
Crédits d'impôts et de droits remboursables (b)	(2 436)	(1 165)	(2 012)	(3 178)	(1 802)	(10 593)
<b>Solde au 31 juillet, 2013</b>	<b>3 625</b>	<b>1 734</b>	<b>2 994</b>	<b>4 726</b>	<b>2 678</b>	<b>15 757</b>
<b>TOTAL</b>	<b>12 294</b>	<b>5 951</b>	<b>10 023</b>	<b>16 285</b>	<b>9 004</b>	<b>53 557</b>

(a) Projets au stade de l'exploration, de l'évaluation et de la mise en valeur. Des travaux de prospection et de géologie ont été menés à l'égard de la propriété en rapport avec la production d'un rapport NI-43101.

(b) Ce montant est estimé en fonction des lois fiscales en vigueur en date de l'état de la situation financière.

#### Propriété Massicote

Au 31 août 2012, la Société a conclu deux ententes :

La première entente a été conclue avec une société privée pour l'acquisition de 81 droits miniers composant le bloc « E » situés dans la région de Matagami, province de Québec. Selon l'entente, la Société a accepté de remettre 300 000 actions ordinaires au vendeur. La Société a établi la valeur de ces actions selon la juste valeur de la propriété minière en contrepartie de 6 300 \$. De plus, le vendeur aura droit à un revenu net d'affinage de 2 %, advenant la production commerciale; advenant cette situation, la Société aura l'option de racheter du vendeur, 1 % de la redevance pour une considération monétaire de 500 000 \$ payable au vendeur.

La seconde entente a été conclue avec deux sociétés privées et un particulier pour l'acquisition de 403 droits miniers composant les blocs « A, B, C, D » situés dans la région de Matagami, province de Québec. Le bloc « A » comprends 111 claims, le bloc « B » 54 claims, le bloc « C » 90 claims et le bloc « D » comprend 148 claims. Selon l'entente, la Société a accepté de remettre 1 500 000 actions ordinaires au vendeur. La Société a établi la valeur de ces actions selon la juste valeur des propriétés minières en contrepartie de 31 500 \$. De plus, le vendeur aura droit à un revenu net d'affinage de 1,4 % (révisé de 2 %) advenant la production commerciale; advenant cette situation, la Société aura

**Les Métaux Canadiens Inc.**  
**Notes annexes aux états financiers**  
**Pour la période initiale de 349 jours terminée le 31 juillet 2013**

(en dollars canadiens)

l'option de racheter du vendeur, 0,7 % (révisé de 1 %) de la redevance pour une considération monétaire de 700 000 \$ (révisé de 1,0 M) payable au vendeur.

**8 IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	<b>Équipement informatique \$</b>
<b>Valeur comptable brute</b>	
Solde 17 août 2012	-
Acquisition	5 095
Solde 31 juillet 2013	<u>5 095</u>
<b>Amortissement et dépréciation cumulés</b>	
Solde 17 août 2012	-
Acquisition	1 203
Solde 31 juillet 2013	<u>1 203</u>
<b>Valeur comptable au 31 juillet 2013</b>	<u><u>3 892</u></u>

**9 CAPITAUX PROPRES**

**Capital social**

Le capital social de la Société comprend seulement des actions ordinaires entièrement libérées.

**Capital social autorisé**

Nombre illimité d'actions sans valeur nominale. Toutes les actions sont admissibles, chacune de la même façon, au versement de dividendes et au remboursement du capital et donnent droit à un vote à l'assemblée des actionnaires de la Société.

(a) Au cours de la période, la Société a procédé aux placements privés suivants :

- (i) Le 30 août 2012, la Société a procédé à un premier placement privé auprès des fondateurs de la Société. La Société a complété un premier placement privé de 25 264 \$ en émettant un total de 4 201 414 actions en conformité avec les exigences réglementaires. Ces actions sont sous écrous pour une période de trente-six mois et peuvent être transigées sur une période de trente-six mois à raison de 10 % à l'émission et par la suite, un nombre additionnel de 15 % de ces actions peuvent être transigées chaque six mois. Cette émission d'actions n'a pas fait l'objet d'une émission de bons de souscription.
- (ii) Le 19 décembre 2012, la Société a complété un placement privé au montant de 337 000 \$ en mettant un total de 6 740 000 actions au prix de 0,05 \$ l'action en conformité avec les exigences réglementaires. Cette émission d'actions n'a pas fait l'objet d'une émission de bons de souscription. Les frais d'émission ont été de 4 000 \$ et ont été réduits du compte Capital social.
- (iii) Le 30 avril 2013, la Société a déposé un prospectus dans le cadre d'un premier appel public à l'épargne. Le 27 juin 2013, la Société a clôturé ce financement de 5 399 832 actions au prix de 0,15 \$ l'unité pour un produit brut de 809 975 \$. Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société et d'un bon de souscription d'actions ordinaires permettant à son détenteur d'acquérir une action ordinaire supplémentaire de la Société au prix de 0,25 \$ jusqu'au 26 décembre 2014. Une valeur de 266 750 \$ a été attribuée aux bons de souscription. De plus, les frais d'émission ont totalisés \$114,853 qui inclut un montant de 25 055 \$

**Les Métaux Canadiens Inc.**  
**Notes annexes aux états financiers**  
**Pour la période initiale de 349 jours terminée le 31 juillet 2013**

(en dollars canadiens)

représentant la juste valeur de l'émission des 431 987 bons de souscription émis au courtier; ces bons donnent le droit d'acquérir chacun une action du capital action de la Société, au prix de 0,15 \$ jusqu'au 26 juin 2014; finalement, ces frais d'émission de 114 853 \$ ont été imputés en réduction du capital actions.

- (b) Le 31 août 2012, la Société a procédé à l'acquisition de droits miniers par la conclusion de deux ententes :
- (ii) La première entente a été conclue avec une société privée pour l'acquisition de 81 droits miniers. Selon l'entente, la Société a accepté de remettre 300 000 actions ordinaires au vendeur. La Société a établi la valeur de ces actions remises au prix de 0,021 \$ pour une somme totale de 6 300 \$, en conformité avec la réglementation en vigueur. Aucun bon de souscription n'a été émis en rapport avec cette émission d'actions.
  - (iii) La seconde entente a été conclue avec deux sociétés privées et un particulier pour l'acquisition de 403 droits miniers. Selon l'entente, la Société a accepté de remettre 1 500 000 actions ordinaires au vendeur. La Société a établi la valeur de ces actions remises au prix de 0,021 \$ pour une somme totale de 31 500\$, en conformité avec la réglementation en vigueur. Aucun bon de souscription n'a été émis en rapport avec cette émission d'actions.

**Bons de souscription**

Au 31 juillet 2013, les bons de souscription en circulation permettent à leur détenteur de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires comme suit :

- a. Les changements aux bons de souscription de la Société sont les suivants :

	Au 31 juillet 2013		Au 17 août 2012	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$
<b>Solde – début de la période</b>	-	-	-	-
	5 831 819	0,24	-	-
<b>Solde – fin de la période</b>	5,831,819	0,24	-	-

Le nombre de bons de souscription en circulation pouvant être exercés en contrepartie d'un nombre équivalent d'actions s'établit comme suit :

Nombre de bons de souscriptions	Prix d'exercice \$	Date d'échéance
5 399 832	0,25	26 décembre 2014
431 987	0,15	26 juin 2014
<b>5 831 819</b>		

La durée de vie moyenne restante pondérée de tous les bons de souscriptions en circulation est de 16,4 mois au 31 juillet 2013.

- b. La juste valeur des bons de souscription émis a été estimée à 291 805 \$, avant allocation des frais d'émission. Ce montant inclut la juste valeur des bons de souscription émis aux courtiers, estimé à 25 055 \$. La juste

# Les Métaux Canadiens Inc.

## Notes annexes aux états financiers

Pour la période initiale de 349 jours terminée le 31 juillet 2013

(en dollars canadiens)

valeur des bons de souscription accordés aux courtiers a été établie, à la date d'octroi, à l'aide du modèle de Black-Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	<u>2013</u>
Taux d'intérêt moyen sans risque	1,22 %
Volatilité moyenne attendue	100 %
Taux des dividendes attendus	nil
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,15 \$
Durée de vie moyenne prévue	18 mois
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	0,24 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport à la volatilité de sociétés comparables publiques.

### 10 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

La Société a adopté un régime de paiements fondés sur des actions selon lesquels les membres du conseil d'administration peuvent attribuer aux administrateurs, aux membres du personnel et aux conseillers des options permettant d'acquérir des actions ordinaires. Le conseil d'administration a l'autorité pour déterminer les termes et conditions rattachés à l'émission d'options. Le nombre maximal d'actions pouvant être émises en vertu du régime d'option d'achat d'actions à nombre variable auquel souscrit la Société est de 10 % des actions émises au moment de l'émission des options, avec une période d'amortissement pouvant aller jusqu'à 18 mois, à la discrétion du conseil d'administration. La totalité des paiements fondés sur des actions sera réglée en instruments de capitaux propres. Le nombre d'options allouées à un bénéficiaire est déterminé par le conseil d'administration.

Le prix d'exercice des options émises en vertu du présent régime est fixé par le conseil d'administration au moment de l'émission et ne peut être moins que la valeur au marché par action le jour précédent l'émission. La durée d'une option ne pourra excéder cinq ans à partir de sa date d'émission. Les options sont non transférable et peuvent être exercées selon les conditions du régime lorsque le bénéficiaire qui est administrateur, directeur, employé ou consultant cesse d'occuper ses fonctions, selon les termes du régime d'option de la Société.

Au cours de la période, les changements au nombre d'options et leur prix d'exercice moyen sont comme suit :

	<u>2013</u>	<u>Prix d'exercice moyen \$</u>
	<u>Nombre</u>	
<b>Solde – début</b>	-	-
Attribuées a) b)	970 000	0,12
<b>Solde – fin</b>	<u>970 000</u>	<u>0,12</u>
<b>Options exerçables – fin</b>	<u>970 000</u>	<u>0,12</u>

- a) Le 21 février 2013, la Société a octroyé 750 000 options d'achat d'actions à des dirigeants et administrateurs. Les options émises sont attribuées le jour de l'octroi, selon le régime d'options en vigueur. Les options émises sont exerçables au prix de 0,10 \$ l'action. La juste valeur de ces options a été déterminée à 53 146 \$ en utilisant le modèle d'évaluation du prix d'option Black-Scholes et les hypothèses suivantes : prix de l'action à la date d'attribution à 0,10 \$, taux de dividende attendu de 0 %, volatilité attendue de 100 %, taux d'intérêt sans risque de 1,45 %, durée de vie prévue de 5 ans, prix d'exercice à la date d'attribution de 0,10 \$. Compte tenu que le prix d'exercice des options émises est inférieur au prix d'émission au prospectus, les actions pouvant être

# Les Métaux Canadiens Inc.

## Notes annexes aux états financiers

Pour la période initiale de 349 jours terminée le 31 juillet 2013

(en dollars canadiens)

émises ne pourront être négociées librement pour une période de trois ans. La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport à la volatilité de sociétés comparables publiques.

- b) Le 23 juillet 2013, la Société a octroyé 220 000 options d'achat d'actions à un dirigeant et à un consultant. Les options émises sont attribuées le jour de l'octroi, selon le régime d'options en vigueur. Les options émises sont exerçable au prix de 0,19 \$ l'action. La juste valeur de ces options a été déterminée à 29 681 \$ en utilisant le modèle d'évaluation du prix d'option Black-Scholes et les hypothèses suivantes : le prix de l'action à la date d'attribution à 0,19\$, taux de dividende attendu de 0 %, volatilité attendue de 100 %, taux d'intérêt sans risque de 1,69 %, durée de vie prévue de 5 ans, prix d'exercice à la date d'attribution de 0,19 \$. La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport à la volatilité de sociétés comparables publiques.
- c) Pour la période de 349 jours terminée le 31 juillet 2013, les paiements à base d'actions comptabilisés à l'état du résultat global ont été de 82 827 \$ et en crédit du compte Options.

Au 31 juillet 2013, la Société avait les options suivantes en circulation :

Date d'expiration	Prix d'exercice \$	Options attribuées	Durée de vie résiduel (années)
20 février 2018	0,10	750 000	4,56
22 juillet 2018	0,19	220 000	4,98
		970 000	4,66

### 11 RÉSULTAT PAR ACTION

Le calcul du résultat dilué par action est effectué à partir du résultat de l'exercice divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. En calculant le résultat dilué par action, les actions ordinaires potentielles, telles que les options et les bons de souscription, n'ont pas été prises en considération car leur conversion aurait pour effet de diminuer la perte par action et aurait donc un effet anti-dilutif. Les informations sur les options et les bons de souscriptions en circulation ayant un effet potentiellement dilutif sur le résultat par action futur sont présentés aux notes 9 et 10.

Le résultat de base et dilué par action a été calculé à partir du résultat comme numérateur, c'est-à-dire qu'aucun ajustement au résultat n'a été nécessaire au cours de l'exercice.

	Période de 349 jours terminée le 31 juillet 2013 \$
Perte nette de la période	(524 860)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaire	10 667 944
Perte de base et diluée par action ordinaire	(0,05)

**Les Métaux Canadiens Inc.**  
**Notes annexes aux états financiers**  
**Pour la période initiale de 349 jours terminée le 31 juillet 2013**

(en dollars canadiens)

**12 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT**

Le taux d'imposition effectif de la Société est différent du taux d'imposition combiné fédéral et provincial de l'impôt sur le revenu au Canada. Cette différence résulte des éléments suivants :

	<b>2013</b>
	<b>\$</b>
Perte avant impôts sur les résultats	(524 861)
Impôts sur les résultats selon le taux d'imposition combiné fédéral et provincial au Canada, 26,9 % en 2013	(141 188)
Augmentation (diminution) des impôts sur les résultats résultant des éléments suivants :	
Variation des différences temporaires non constatées	117 348
Paiements fondés sur des actions	22 280
Éléments non déductibles et autres	1 560
<b>Charge (produit) d'impôt différé sur le résultat</b>	<b>-</b>
	<b>2013</b>
	<b>\$</b>
<b>Composition des impôts différés à l'état du résultat global</b>	
Naissance et renversement de différences temporaires	(117 348)
Variation de l'effet fiscal des différences temporaires non constatées	117 348
	<b>-</b>

	Solde au 17 aout 2012 \$	Comptabilisés en résultat net \$	Solde au 31 juillet 2013 \$
<b>Variations des impôts différés comptabilisés durant la période</b>			
Actifs d'exploration et d'évaluation		1 097	1 097
Crédits à l'exploration à recevoir		(1 097)	(1 097)
Actifs et passifs d'impôt différé; comptabilisés	-	-	-

Au 31 juillet 2013, la Société dispose des différences temporaires suivantes pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été constaté :

	Fédéral \$	Provincial \$
<b>Différences temporaires déductibles non comptabilisées</b>		
Actifs d'exploration et d'évaluation	14 986	14 986
Immobilisations	1 203	1 203
Frais d'émission d'actions	75 861	75 861
Pertes autre qu'en capital	439 758	435 734
	<b>531 808</b>	<b>527 784</b>

**Les Métaux Canadiens Inc.**  
**Notes annexes aux états financiers**  
**Pour la période initiale de 349 jours terminée le 31 juillet 2013**

(en dollars canadiens)

Au 31 juillet 2013, les pertes autres qu'en capital sur lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été constaté expirent à la date suivante :

	Fédéral \$	Provincial \$
2032	<u>439 758</u>	<u>435 734</u>

La Société dispose de crédits d'impôt à l'investissement de 856 \$ qui ne sont pas constatés. Ces crédits peuvent être utilisés afin de réduire les impôts à payer fédéraux et expirent à compter de 2032.

**13 FRAIS GÉNÉRAUX ET D'ADMINISTRATION**

**Dépenses classées par nature**

	2013 (349 jours) \$
<b>Frais généraux et d'administration</b>	
Dépenses de bureau et loyer	26 187
Frais de consultation	192 060
Paiements à base d'actions	82 827
Honoraires professionnels	22 693
Dépenses de compagnie publique	158 227
Amortissements des immobilisations corporelles	1 203
Développement des affaires	26 676
	<u>509 873</u>

**14 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES**

Les parties liées de la Société comprennent les principaux dirigeants et une société contrôlée par un administrateur. Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni conditions spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en trésorerie

**Rémunération des principaux dirigeants**

Les principaux dirigeants de la Société sont les membres du conseil d'administration ainsi que le président et les vice-présidents. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	2013 (349 jours) \$
Honoraires de gestion	
Paiements à base d'actions	<u>159 000</u>
	<u>235 585</u>

Hors du cours normal des affaires, des sociétés contrôlées par des dirigeants et administrateurs, ont participé à un placement privé pour une considération totale de 25 264 \$.

**Transactions avec une partie liée**

Au 31 août 2012, des droits miniers ont été acquis d'une société privée contrôlée par un administrateur, pour une contrepartie de 600 000 actions ordinaires évaluées à 12 600\$. Cette évaluation est basée sur la juste valeur des propriétés minières. La juste valeur a été déterminée selon la juste valeur d'une propriété similaire acquise par la Société, lors d'une transaction qui a eu lieu le même jour avec une partie à distance (achat du bloc « E »).

# Les Métaux Canadiens Inc.

## Notes annexes aux états financiers

Pour la période initiale de 349 jours terminée le 31 juillet 2013

(en dollars canadiens)

### 15 POLITIQUES ET PROCÉDÉS DE GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la Société en ce qui a trait à la gestion du capital sont les suivants :

- Assurer la capacité de la Société de poursuivre ses activités;
- Augmenter la valeur des actifs de la Société;
- Assurer un rendement aux propriétaires de la société mère.

Ces objectifs seront atteints par l'établissement de projets d'exploration adéquats, la mise en valeur de ces projets et ultimement la mise en production ou la vente des propriétés et l'obtention de liquidités, avec des partenaires ou seul.

La Société gère son capital sur la base de la valeur comptable des capitaux propres. Le capital pour la période en cours est présenté à l'état des variations des capitaux propres.

La Société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur, sauf lorsqu'il conclut un placement accréditif pour lequel le montant doit être utilisé à des fins d'exploration. Au cours de la période, il n'y a pas eu de placements accréditifs.

La Société détermine le montant du capital requis proportionnellement à sa structure globale de financement, c'est-à-dire les capitaux propres et les passifs financiers. La Société gère sa structure de capital et y apporte des rajustements en fonction des changements qui touchent la conjoncture économique et les caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. La Société finance ses activités d'exploration et d'évaluation principalement en recherchant des capitaux supplémentaires au moyen soit de placements privés, soit de placements publics. Lorsque les conditions de financement ne sont pas optimales, la Société peut signer des conventions d'options ou autres ententes pour être en mesure de continuer ses activités jusqu'à ce que les conditions de financement s'améliorent. Aucun changement n'a été effectué en matière d'objectifs, de procédures ou de processus de gestion de capital durant la période courante.

### 16 ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Catégories d'actifs et de passifs financiers	Valeur	2013
	comptable	Juste
	\$	valeur
		\$
Actifs financiers		
Encaisse	644,003	644,003
Passifs financiers au coût amorti		
Comptes créditeurs et frais courus	59,759	59,759

La valeur comptable de l'encaisse, des comptes créditeurs et frais courus, est considérée comme une approximation raisonnable de la juste valeur en raison des échéances à court terme de ces instruments.

### 17 RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les principaux types de risques sont le risque de marché et le risque de liquidité.

La Société gère les risques en étroite collaboration avec le conseil d'administration. Les objectifs poursuivis visent à garantir activement les flux de trésorerie à court et à moyen terme de la Société en réduisant l'exposition aux marchés de capitaux.

# Les Métaux Canadiens Inc.

## Notes annexes aux états financiers

Pour la période initiale de 349 jours terminée le 31 juillet 2013

(en dollars canadiens)

### a. Sensibilité au risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une autre partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et, de ce fait, amène la Société à subir une perte financière.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable de l'encaisse de 644 003 \$, à la date de présentation de l'information financière.

La direction de la Société estime la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, à la date de présentation de l'information financière, est bonne.

Le risque de crédit de l'encaisse est considéré comme négligeable puisque les contreparties sont des banques réputées dont la notation externe de crédit est excellente et une firme d'avocats reconnue.

Aucun actif financier de la Société n'est garanti par un instrument de garantie ou par une autre forme de rehaussement de crédit.

### b. Analyse du risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous la forme de financements privés et publics suffisants.

Au cours de la période, la Société a financé ses acquisitions de droits miniers, ses frais d'exploration et ses besoins en fonds de roulement au moyen d'un financement privé et de l'émission de capital-actions.

Les comptes créditeurs et frais courus présentent des échéances contractuelles en deçà de douze mois.

## 18 ÉVÈNEMENTS SUBSÉQUENTS À LA DATE DU BILAN

Le 16 septembre 2013, la Société a procédé à l'acquisition de la propriété Langis dans la région de Matane (Québec) en contrepartie de 2 500 000 bons de souscription, d'une valeur estimée à 151 732 \$ à la signature ainsi que de 3 % des redevances sur le produit net d'affinage (« NSR ») et 7 % de redevance d'intérêt portant sur les bénéfices (« NPI ») sur les titres miniers. Il s'agit d'une propriété de silice que la Société a acquise d'une société contrôlée par un administrateur de la Société. La propriété est localisée à 30 km au sud de la ville de Matane et à 30 km au nord de la ville d'Amqui.

La juste valeur des bons de souscription a été établie à l'aide du modèle Black-Scholes et selon les hypothèses pondérées suivantes :

Taux d'intérêt moyen sans risque	2,11 %
Volatilité moyenne attendue	90 %
Taux des dividendes attendus	nil
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,15 \$
Durée de vie moyenne prévue	5 ans
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	0,15 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport à la volatilité de sociétés comparables publiques.

De plus, la Société a acquis un droit de premier refus sur la propriété Colline Tortue, également propriété de silice, localisée dans la proche région de la propriété Langis.